

LE LUNDI 22 JUIN 2020
PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE DU BOISÉ

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le 22 juin 2020, à laquelle étaient présents :

Présences

Karine Charbonneau
Dominique Clin
Anick Cousineau
Chantal Durocher, *directrice*
Cindy Gamache
Yves-Alain Lavoie
Éric Lefebvre, *substitut*
Nathalie Mongeon, *enseignante*
Nathalie Ouellet, *personnel de soutien*
Karine Roy-Tremblay, *présidente*
Valérie Sabourin, *enseignante, secrétaire*

Absence(s) :

S/O

Assiste aussi à la rencontre :

S/O

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
--

L'assemblée est ouverte et le quorum est atteint.

2. MOT DE LA DIRECTRICE ET CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT DE LA RENCONTRE TEAMS (MICRO, CAMÉRA ET QUESTIONS)
--

Chantal nous rappelle les consignes de fonctionnement de la réunion : caméra ouverte et micro fermé. Pour poser une question, on peut activer la fonction « main levée », lever la main à l'écran ou écrire la question dans le volet conversation.

3. BILAN DE LA SITUATION LIÉE À LA COVID-19 EN DATE DE LA RENCONTRE DU CÉ
--

Mme Chantal nous avise être découragée suite au fait qu'il n'a pas pu faire le suivi au début et que même la fin de l'école n'est pas comme on avait planifié à cause de la chaleur et du covid-19. Que finalement ils ont pu s'ajuster et espère surtout qu'il n'y aura pas trop de changements pour la prochaine année.

Mais que même la rencontre des finissants a été déplacée à mardi le 23 juin au lieu du 22 juin en raison de la température et il y a quand même une préparation pour cette rencontre.

Bilan de la situation de la Covid 19, reste un bilan positif, il a permis de travailler plusieurs choses et de s'organiser autrement et surtout de voir autrement comme par exemple :

- La Politique de la température
- Travailler des dossiers
- 2 soumissions pour améliorer la cour d'école

L'école sera obligatoire pour l'année prochaine, mais reste à voir le tout pour bien suivre les nouvelles directives et faire un suivi sur la nouvelle réalité et situation.

Mme Chantal revient sur le fait que depuis le 15 juin 2020, nous ne sommes plus une commission scolaire mais un centre de service scolaire. Notre titre est maintenant CSSCV.

VOLET RÉOLUTION

4. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que l'ordre du jour soit adopté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/28

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. APPROUVER LE PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 2 JUIN 2020

Aucun changement n'est proposé au procès-verbal du 2 juin 2020.

Il est proposé par Nathalie Ouellet que le procès-verbal soit approuvé et signé.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/29

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. APPROUVER LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SDG

Le document *Règles de régie interne du SDG* est présenté aux membres du CÉ. Chantal précise que les montants chargés aux parents ont été ajustés et qu'un ajout a été fait concernant le nombre d'inscriptions minimum nécessaire à l'ouverture du SDG durant les pédagogiques du mois d'août, soit 18 élèves (cela reste rentable pour le SDG). Nathalie Mongeon remarque une quinzaine d'erreurs grammaticales/orthographiques dans le document.

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées en y apportant les correctifs.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTER LE BUDGET INITIAL DU SDG 2020-2021

Le budget initial du SDG pour l'année 2020-2021 est présenté aux membres du CÉ. Les différents revenus sont expliqués par Chantal. Entre autres, elle rappelle que les montants reliés aux responsabilités collectives

demeurent (Administration, Absentéisme et EHDA) bien que l'on trouve cela assez lourd comme perte de revenu. Chantal précise qu'il est possible qu'il y ait un déficit dans le budget. N'ayant pas encore le nombre exact d'inscriptions au service de garde, il n'est pas possible de prévoir le montant concernant la dépense en salaire. Il y aura peut-être un poste à combler. Cela sera établi lors de la rentrée scolaire.

Il est proposé par **NATHALIE OUELLET** que le budget initial du SGD pour l'année 2020-2021 soit adopté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/31
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. APPROUVER LE PLAN DE LUTTE VIOLENCE ET INTIMIDATION 2020-2021

Le nouveau plan de lutte contre la violence et l'intimidation est présenté aux membres du CÉ. Le gabarit a pris une nouvelle couleur afin de le rendre plus attrayant. C'est avec la collaboration de Nathalie Ouellet et Sylvain Raymond (nous a fourni les informations pour que nous puissions travailler le document) que Chantal a fait la mise en page du document. L'an prochain, elle aimerait solliciter les services d'un infographiste pour améliorer le visuel et le rendre moins long (2 pages). Nathalie Ouellet explique le document point par point en précisant qu'il a été bâti après avoir analysé les données recueillies au cours de l'année (statistiques sur les fiches de comportements distribuées, observations faites sur la cour d'école etc.) Yves-Alain propose de changer un élément visuel qui peut porter à confusion (mettre le mot VALEUR et INTIMIDATION d'une couleur différente afin de ne pas les associer).

Il est proposé par **YVES-ALAIN LAVOIE** que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de 2020-2021 soit adopté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/32
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROUVER L'ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE 4 ANS ET 5 ANS

L'horaire de l'entrée progressive au préscolaire 4 ans et 5 ans est expliqué aux membres du CÉ. Chantal précise que la situation actuelle (pandémie) n'a pas permis l'organisation des journées portes ouvertes habituellement faites au printemps.

L'entrée progressive au préscolaire 4 ans sera donc différente de l'an passé et sera échelonnée sur 5 jours. La séance d'information pour les parents est prévue le 31 août sur rendez-vous et sera individuelle (parent-enfant). Une progression plus rapide avec tous les élèves réunis a été choisie. Dès le 8 septembre, tous les élèves seront présents à temps plein (horaire régulier).

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que l'entrée progressive au préscolaire 4 ans soit adoptée.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/33
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'entrée progressive au préscolaire 5 ans sera échelonnée sur 7 jours. Cela inclus une journée porte ouverte prévue le lundi 31 août. Ce sera l'occasion d'observer les élèves, leur comportement, l'interaction entre eux. Le

mardi, les élèves auront congé afin de permettre aux enseignantes de réviser les groupes et apporter des changements aux listes d'élèves en tenant compte des observations effectuées. Elles procéderont ensuite aux appels aux parents pour les informer du nom de l'enseignante, l'heure du rendez-vous prévu pour la visite du mercredi et le groupe (A ou B). Dès le 9 septembre, tous les élèves seront présents à temps plein (horaire régulier). La séance d'information aura lieu en soirée le 9 septembre 2020.

Il est proposé par **KARINE CHARBONNEAU** que l'entrée progressive au préscolaire 5 ans soit adoptée.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/34
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel 2019-2020 est présenté aux membres du CÉ. Il faudra modifier le logo pour celui du CSSCV. Le rapport a été présenté à Nancy Morin qui l'a commenté en disant qu'elle est satisfaite, que c'est un beau travail d'équipe et que les objectifs semblent bien avancer. Entre autres, les orthopédagogues (Stéphanie Gagnon et Karine Séguin) et Nathalie Mongeon ont travaillé sur la création d'outils pour améliorer l'objectif lié à la lecture (test de fluidité et de compréhension). Le projet coup de pouce sera encore une fois bonifié l'an prochain.

Parmi les bons coups, on suggère de rajouter les ateliers animés par Yves-Alain Lavoie sur l'environnement ainsi que sur la présence attentive (gestion de l'anxiété).

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que rapport annuel 2019-2020 soit adopté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/35
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VOLET CONSULTATION

VOLET INFORMATION

11. O.P.P. (MERCİ POUR LES 100\$/BILAN DS ACTIVİTÉS DE LA SEMAİNE DU 15 JUIŒ 2020

L'équipe école remercie l'O.P.P. d'avoir accepté de remettre 100 \$ à l'école pour faire l'achat de prix pour les activités de la semaine.

L'activité du vendredi a été annulée en raison de la fermeture d'école (chaleur). Toutes les autres activités se sont bien déroulées et les enfants ont eu beaucoup de plaisir et ont bien participé. Chantal remercie grandement les T.E.S pour avoir organisé les activités et avoir offert leur soutien au moment des activités. Aussi, monsieur Félix pour les olympiades.

12. COMİTÉ DE PARENTS

S/O

13. CORRESPONDANCE

S/O

14. PAROLE AU PUBLIC

S/O

15. QUESTIONS DIVERSES

S/O

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **Dominique Clin** que la séance soit levée. Il est 19h51.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/36
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire

Présidente